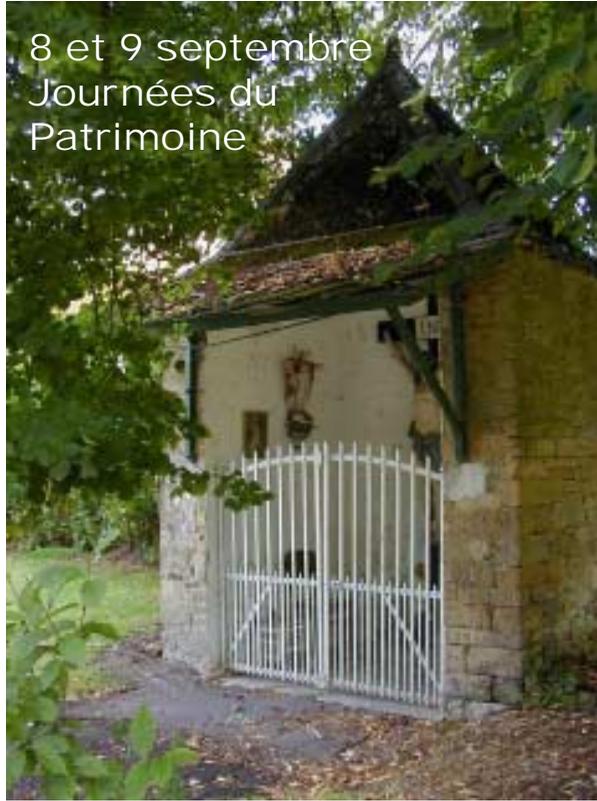


Numéro 82 - Été 2001



PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Secrétariat :

La Vaux, 8

4550 Nandrin

Tél. : 04.371.28.67

E-mail :

ppna@swing.be

Internet :

<http://www.multimania.com/ppna>

Banques :

853-8550974-68

001-0749505-62

Comité de rédaction :

Yvon Carpeaux, la Forge

Claude et Micheline Delbrouck,
Fraigneux

Jean-Marie Delmotte, Neupré

Jean-Claude Dumoulin, Sotrez

Gabriel de Potter, la Vaux

Michel Hofinger, Croix-André

André Matriche, Croix-Claire

René Mawet, la Vaux

Serge Mottet, Villers - Centre

Jacques Tilman, les Marlières

*Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie*

Sommaire

Éditorial

Ceci est-il une anecdote ? 3

Notre patrimoine local

Le Halleux 5

Ça s'est passé près de chez vous

Rognac 6

Événements

Journées du Patrimoine 10

Foire commerciale et artisanale 11

Ça s'est passé près de chez vous

Notre journée "Géologie" à Villers-le-
Temple 12

Environnement local

Nouvelle Commission d'Aménagement
du Territoire de Nandrin 14

La nature au jardin

Réservez un petit coin nature dans
votre jardin 16

Environnement général

Palme & Chardon 18

Nous avons écrit

Candidatures à la nouvelle CCAT 20

*Notre couverture : chapelle sur la
route d'Ombret à Yernée.*

Ceci est-il une anecdote ?

Mars 2001. Quelque part à Nandrin. Une maison où les besoins de la famille grandissent. Une annexe jusque-là à l'abandon. Dans le petit local défraîchi, les travaux débutent (chape de béton au sol, nouvelle toiture) puis s'interrompent momentanément.

Juin 2001. Même lieu : cette fois, c'est le menuisier qui est au programme.

Un beau matin, le propriétaire des lieux vient nous trouver : *"venez un peu chez moi, j'ai besoin de votre avis..."*. Nous nous retrouvons ensemble dans le vieux fournil en réfection. Sur l'un des murs intérieurs, quelques briques anciennement décelées ont créé une petite niche dans la maçonnerie. Il n'y a là-bas ni crucifix, ni potiche grecque ni cactus en pot mais bien une *bergeronnette printanière* bien vivante, installée sur son nid, qui nous regarde fixement, la tête légèrement penchée comme le font toujours les oiseaux quand leurs sens sont en alerte. Pas (encore) de fenêtre : la belle en a profité pour occuper les lieux, édifier son nid et pondre 5 oeufs... la veille du jour prévu pour le menuisier !

La discussion s'engage : *"avec le menuisier à 1 m d'elle, elle va tout abandonner..."*, *"je ne peux quand même pas détruire quelque chose de si beau !"*, *"et si on déplaçait le nid"*, *"ça ne marchera pas, elle ne va comprendre"*, *"et si on la capturait sur son nid, et qu'on déplaçait le tout dans un endroit tranquille"*, *"et le stress ?"*, *"non, ça n'ira pas non plus"*, *"attendre 5 semaines !"*, *"et le chantier ?..."*, *"et l'oiseau ?"*, *"et le menuisier ?"...*

Nous nous quittons. Nous rassurons notre ami en lui disant que les oiseaux dont la nichée échoue, refont souvent un nid et une ponte de remplacement et que nous allons installer dare-dare un nichoir à un endroit stratégique tout proche, que seule cette espèce - ou presque - fréquente.

Le lendemain, nous nous croisons dans la rue :

- "*alors qu'as tu décidé ?*" demandons-nous.
- "*j'ai décommandé le menuisier...*".

Pas de commentaire. Les sourires en disaient suffisamment long... 5 oeufs de bergeronnette (plus les parents !), cela pèse 30 grammes. Ici, cela a pesé plus lourd que 8 cloisons, une porte, deux châssis de fenêtre et quelques dizaines de mètres de chevrons réunis.



Au moment où nous rédigeons ces lignes, trois petits "bergeronnetteaux" (!?) ont pris leur envol et, aux dernières nouvelles, allaient très bien, merci !

Cette petite histoire - bien authentique - était-elle une simple anecdote ? À vous de juger... ■

Le Halleux



E Halleux est actuellement un petit hameau caractérisé par la ferme du même nom, le site porte vraisemblablement le nom de la famille d'origine, les de Halleux dont on retrouve le patronyme dans d'autres endroits remarquables de la commune comme le château de la petite Vau. (à moins que ce ne fût l'inverse). Quoi qu'il en soit, on trouve mention de ce nom dès le XIII^e siècle.

Il serait bon de faire un effort d'imagination et se souvenir que notre région, il y a quelques siècles était boisée ; un petit tour dans la réserve naturelle du Rognac, que l'on maintient dans une évolution naturelle, permet de se rendre compte du paysage condrusien au début du deuxième millénaire de notre ère.

Au départ d'une petite ferme et par défrichements successifs, le domaine se façonne. On retrouve en 1270 un bien de 13 bonniers, soit 18 ha 20 a, aux Halleux, ban de Nandrin. La propriété reste dans la



famille jusqu'en 1562 ; les biens ayant été hypothéqués par Léonard de Halleux, ils passent alors dans les mains de Martin du Mont, un bourgeois de Liège.

En 1587, Gérard de Beaumont, cède cette terre en héritage, elle passera successivement dans les mains du Capitaine Guillaume le Maire dit Cabosse (1594-1608), puis de Thomas Sacville comte Dorset du royaume d'Angleterre (1618).

En 1620, les pères jésuites anglais deviennent propriétaires du bien et ce sont eux qui construiront la ferme actuelle ; le pignon principal porte une pierre au monogramme de la compagnie de Jésus L.H.S., mais il est vraisemblable que la construction se fit en plusieurs étapes, car la clef de voûte intérieure du porche porte la date de 1605.

Les jésuites empruntèrent, pour la construction d'un bâtiment à Liège, connu sous le nom d'hôpital des Anglais, à la veuve d'un marchand liégeois Pierre Gai ; on peut trouver là l'explication du transfert de propriété à Jacques Gai, son fils, en 1639.

De 1692 à 1753, Érarard - Denis de Fouillon, bourgmestre de Liège, en est propriétaire ; de 1754 à 1771, nous retrouvons le monastère de Saint-Lambert et en 1772 le baron de Woot de Tinlot réunit ce bien à celui de la Gotte.

L'histoire du Halleux ne s'arrête pas là, mais pour des raisons techniques, la suite paraîtra dans le prochain numéro... (peut-être). ■

Ça s'est passé près de chez vous

Rognac

Souvenez-vous, c'était la dernière promenade que nous vous propositions le 3 juin dernier, dans le cadre des journées portes ouvertes organisées par les RNOB (Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique), dans les réserves naturelles dont elles sont propriétaires. Celle de Rognac se trouve ici tout près, à Neuville-en-Condroz. Dans une zone miraculeusement préservée de l'urbanisation.

Pour mettre en appétit...

Cette matinée fut un véritable "petit bonheur". Une météo incertaine avait amené sur le site les vrais mordus, curieux, "chercheurs de Nature". Et comme presque toujours dans ces cas là, le soleil nous caressa dans les clairières et la pluie perla sur le sommet des arbres quand nous avançons sous leur feuillage...

Nous n'étions toutefois pas trop de deux guides, Paul Gailly (de l'association *Aves*) et nous-mêmes, pour accueillir une cinquantaine de personnes (en fait trois guides puisque nous bénéficions de la présence de la jeune Adeline Dal Canton, membre dynamique du Comité de gestion Junior !).

Après le traditionnel mot de bienvenue de Madeleine Deflandre - conservatrice des lieux - qui retraça dans ses grandes lignes l'historique des lieux, ce fut le non moins traditionnel arrêt auprès des mares. L'on sortit bassins et loupes et plongea les tamis dans la vase... Aussitôt versés dans les récipients, les animalcules s'agitaient : cyclops, daphnies (plancton animal) passaient et repassaient à la limite de perception à l'oeil nu, les gerris skiaient sur la surface de l'eau et les corises nageaient comme d'extraordinaires petits sous-marins... à rames ! Si tous ces noms barbares ne vous disent pas grand'chose (ce qui n'aurait rien d'alarmant !) mais qu'ils titillent votre envie de les découvrir, alors... Rejoignez-nous la prochaine fois !

Au moment de quitter les mares pour la forêt, un participant découvrit au sol un animal bien vivant mais dont l'état devait être proche d'un alligator avalant un jeune gnou ou du boa terminant un singe. L'effort musculaire (et gastrique !) est si fort que la bête est incapable de bouger. Dans la *jungle* de Rognac, il ne s'agissait que d'un humble - mais vorace - triton alpestre : dans sa gueule, achevait de disparaître la queue d'un gros lombric... (et on dira encore que les petites bêtes ne mangent pas les grosses).

La forêt des ombres

Peu après, en deux groupes distincts, nous quittâmes la zone herbeuse pour nous enfoncer sous les sombres frondaisons...

Cédons quelques instants la plume à Jacques Stein, ingénieur forestier, membre du comité de gestion :

"La forêt de Rognac n'est volontairement pas gérée : les arbres meurent sur pied, généralement de "vieillesse". Le bouleau, le sorbier, le merisier vivent jusqu'à 100-150 ans tandis que les chênes et les hêtres atteignent plusieurs centaines d'années. Ils sont alors énormes (5 ou 6 mètres de circonférence) et fascinants !

Aucune sylviculture n'étant donc pratiquée ici, les arbres accomplissent leur cycle naturel complet. La tempête ou le poids de la neige provoque leur chute ou celle de grosses branches, créant des trouées bien vite recolonisées par des fleurs (la digitale...), des graminées et des arbustes (le sureau...). Tous les arbres morts - debouts ou couchés - sont progressivement rongés. Les structures complexes du bois sont réduites en éléments minéraux simples à nouveau disponibles pour une nouvelle génération de végétaux. Il en va de même des branches, des feuilles, des cadavres d'animaux qui jonchent le sol. Une multitude d'organismes, comme les araignées, les insectes,



les champignons, les découpent et les redécoupent. C'est sans doute là, dans la litière, qu'est concentrée, invisible et silencieuse, la partie cachée de l'iceberg de la diversité de la forêt.

On ne trouve pas encore ici "l'espèce" extraordinaire qui deviendrait le symbole de la réserve. Mais il faut savoir qu'un siècle de maturité dans la vie d'une forêt est un délai encore bien court pour y voir apparaître les espèces liées aux forêts pluriséculaires (et il faut que ces espèces soient présentes à proximité). La gestion qui consiste à ne rien faire est donc pleinement justifiée ici et devrait être multipliée dans d'autres forêts. En attendant, Rognac constitue un site prestigieux pour la biodiversité en forêt".

Mais c'est avec Benjamin Stassen, photographe et poète, que nous aimerions achever cet article, avec l'un des extraits de son livre "la forêt des ombres"* que nous avons lu durant la promenade - à voix basse et parmi d'autres - quand nous étions au coeur de la *cathédrale*...

"[...] Une association amie me conviait à découvrir Rognac. C'est une petite poche de quelques hectares, aux portes mêmes de la Cité Ardente, une réserve intégrale, minuscule mais préservée de la cognée et de la tronçonneuse depuis des décennies. C'est un lieu magique, un sanctuaire ensauvagé, traversé de fracassements et d'effondrements, enseveli dans un tohu-bohu d'arbres exhibant d'étranges boursouflures, une profusion de frondaisons touffues et de branches folles, une insurrection de troncs tors ou de souches jaillies des entrailles de la terre.

Tout ici s'adonne sans entraves à la jouissance de surgir, de se déployer avant l'affaissement définitif. Une cathédrale foudroyée, soumise à un mouvement perpétuel de déclin et de renouvellements imprévisibles".

Prochaine visite : le dimanche 7 octobre. Rendez-vous devant l'église de Neuville-en-Condroz à 9 h 30 (durée de la promenade : 2 h 30). ■

* La forêt des ombres, charmes et sortilèges d'Ardenne. B. Stassen. Éditions Éole.

***Nandrin
Au fil des idées...***

Journées du Patrimoine

les 8 et 9 septembre 2001

le samedi de 14 h à 19 h,
le dimanche de 10 h à 19 h.

Les sociétés nandrinoises se réunissent pour fêter la culture.

Avec le soutien de la Province de Liège et de son service culturel, du Service provincial de la jeunesse, de la Communauté française, de l'Administration communale et du Comité culturel.

- Vous aurez l'occasion de faire connaissance avec les ateliers d'arts plastiques et ses artistes sous la présidence d'honneur du Royal Élan "Fondation Christian Blavier" : exposition, vente d'oeuvres diverses et artistes au travail et de fréquenter la bibliothèque publique et ses collections intéressantes : portes ouvertes, vente de livres anciens et livres en double.

- La place Ovide Musin et la place Botty avec les élèves de 6^e année de l'école Saint-Martin qui vous accompagneront pour une visite guidée, le samedi et le dimanche, de 14 h à 19 h (durée de la visite : 20 minutes).
- Le musée communal de la vie rurale condruise "Fondation Christian Blavier" : visites guidées, musée animé et grande collection d'objets du XIX^e siècle.
- L'historique de Nandrin en parcourant le Thier des Morts avec le *PPNa* : promenade guidée et commentée Nandrin-Soheit, le samedi à 15 h 30 et le dimanche à 14 h. Le retour s'effectuera en autocar. La promenade dure environ 2 heures. Des bottes seront indispensables s'il a plu les jours précédents.

Bar en permanence et barbecue.

Rendez-vous dans la cour communale pour les activités et les expositions : rue Godinasse, près de l'église.



Foire commerciale et artisanale

Les 15 et 16 septembre 2001, dans le cadre de la foire commerciale et artisanale de Nandrin, à l'espace des saules, le comité culturel et le syndicat d'initiative organiseront un concours dotés de nombreux lots et dont le thème sera la connaissance de Nandrin, son histoire passée et récente (chaque mot à son importance).

Il faudra identifier six photos, et répondre aux questions s'y rapportant. Ce sera l'occasion de montrer vos connaissances en vous amusant. (J'assume l'entière responsabilité des pièges).



Notre journée "Géologie" à Villers-le-Temple

Comme chaque année le Patrimoine du Pays de Nandrin (PPNa) organise une journée à thème, après La Vaux-Bagnée, les carrières de Villers, c'est encore à Villers que ce dimanche 27 mai 2001, sous un soleil radieux, le comité proposait à ses membres et aux autres, au départ de Bourgogne, de découvrir les particularités géologiques de l'Ardenne Condrusienne.

Dans le cadre des organisations liées à l'Euro 2000, "Pays de Terre et de Pierre", un circuit permanent avait déjà été proposé aux amateurs, avec brochure à l'appui. Ce sont les mêmes auteurs, messieurs Frédéric Boulvain, et Luc Willems, respectivement



professeur de Géologie et assistant au département de Géographie physique de l'université de Liège, qui expliquèrent à un auditoire attentif et intéressé les différentes étapes de la constitution du relief condrusien actuel.

Si pertinent que fut cet exposé, rien ne vaut la réalité du terrain, si bien que le petit groupe fut invité à suivre leurs interlocuteurs dans une promenade illustrative de leur théorie.

Pendant plus de deux heures, après un crochet vers la Rochette, ils parcoururent le bois de Joli Chêne, par le grand et le petit Fond d'Oxhe, pour revenir au relais de chasse, où les attendaient des boissons et un barbecue mitonné par le spécialiste incontesté de cet art au PPNa et ailleurs, notre ami Jean-Marie.



Que tous les amateurs de promenades de découverte de notre patrimoine ne manquent pas la prochaine organisation du PPNa en septembre, mais cela, c'est déjà une autre histoire, à suivre...



Nouvelle Commission d'Aménagement du Territoire de Nandrin



ÉTAIT jusqu'il y a peu notre administrateur Claude Delbrouck qui représentait le PPNa au sein de la commission consultative d'aménagement du territoire de Nandrin (CCAT). Comme nous l'écrivions dans un éditorial récent, le travail de cette commission est particulièrement important par rapport au développement actuel et futur de la commune. Nous en reparlerons prochainement.

Quant à la composition de la nouvelle CCAT (renouvelée tous les 6 ans après les élections communales), vous trouverez sous la rubrique "nous avons écrit", le courrier que nous avons adressé aux autorités communales lors de l'appel à candidatures.

Dernièrement la liste officieuse de la nouvelle CCAT est parue dans la presse. Ces membres ont été désignés comme le prévoit le nouveau code wallon d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, lors d'un conseil communal sur proposition du Collège ; beaucoup de nouveaux noms apparaissent, mais on peut aussi s'étonner d'y retrouver des absentéistes "professionnels", qui pendant six ans ont prouvé leur manque d'intérêt pour les réunions de la commission.

La candidature proposée par le PPNa a été retenue, c'est ainsi qu'André Matriche remplacera, comme membre effectif, Claude Delbrouck, qui pendant six ans défendit avec assiduité et compétence les idéaux du PPNa, mais qui n'avait pas souhaité être reconduit dans sa fonction, un grand merci à notre ami Claude.

En quelques mots, rappelons ce qu'est la CCAT. Comme son nom l'indique la commission est consultée par le Collège sur certains dossiers, l'obligation de consulter, se limitant aux dossiers de lotissement, et aux dossiers dérogatoires. La commission remet un avis motivé, qui sera ou non suivi par l'autorité élue, les décisions de

celle-ci devront être aussi motivées. Il est important d'avoir bien conscience que la CCAT n'a aucun pouvoir de décision. Pour en terminer, notons que monsieur Petithan, présidera et monsieur Jamaigne assurera le secrétariat.

À l'heure où nous bouclons ce numéro, la nouvelle composition de la commission (votée au conseil communal) est connue : les candidatures de messieurs André Matriche et Jean-Claude Dumoulin sont retenues. Ils représenteront donc les options de notre association mais ne bénéficient que d'une voix (postes d'effectif et de suppléant) !

Composition de la nouvelle CCAT / Conseil communal du 28 juin 2001

Président : Roger PETITHAN

Secrétaire : Pierre JAMAIGNE

Membres effectifs

Membres suppléants

Délégués de la majorité :

Michel LEMMENS

Micheline CLOSON

Joseph NANDRIN

Julienne SCHIEPERS

Délégués de l'opposition :

Marc DONCEEL

Guy BRASSEL

Membres issus de la population :

Phillipe BEAUJEAN

Etienne COLLARD

André FORTHOMME

Henri FOUARGE

Marcel GUILLAUME

Jean-François HUSQUINET

Jean Bauduin LOCHT

Philippe MARIQUE

André MATRICHE

René DUMONCEAU

Jules VAESSEN

Dominique DESTREE

Louis COP

Marc PAULUS

Jean-Paul HULSMANS

Fabienne HOUMARD

Luc GERMEAU

Jean-Claude DUMOULIN



Réservez un petit coin nature dans votre jardin

ANS le jardin moderne, il n'y a plus de refuge possible pour les plantes sauvages. Le jardin "sauvage" n'est pas un ensemble de mauvaises herbes et de vieilles fleurs fanées. Vous pouvez le rendre vivant en privilégiant certains végétaux. Il attirera aussi énormément d'animaux : hérissons, écureuils, campagnols, oiseaux, abeilles, papillons, coccinelles... qui y trouveront refuge, aire de reproduction et nourriture.

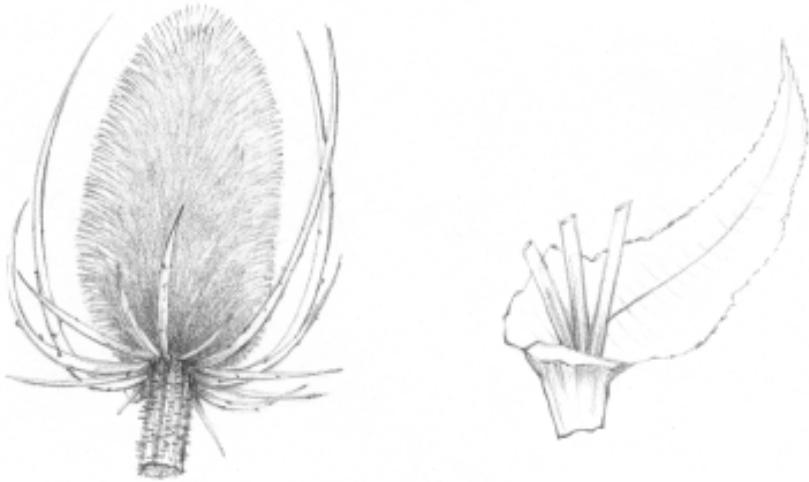
Si vous êtes un adepte du jardin bien rangé, bien propre, dissimulez ce petit îlot de vie derrière une haie qui, elle-même, constituera un refuge idéal pour la faune.

Il est temps de répandre les graines car certaines plantes sont bisannuelles : elles mettront donc 2 ans pour se développer : les feuilles la première année, les fleurs et les graines l'année suivante.

Exemples :

La cardère. Ce chardon (protégé) est aussi appelé "cabaret des oiseaux" car la base engainante des feuilles, disposées le long d'une haute hampe, forme un creux récoltant l'eau de pluie. Les oiseaux aiment s'y abreuver. Vous aurez peut-être la chance d'apercevoir des chardonnerets qui fréquentent volontiers ces "cabarets". (Graines à disposition).

Parmi les grandes plantes, notons aussi la ***grande berce*** : ombellifère aux fleurs très mellifères, attirant nombre d'insectes. Les graines régaleront les oiseaux. Mais ne la laissez pas proliférer car elle deviendrait envahissante. En outre, ne la touchez pas, elle provoque, en combinaison avec le soleil, des réactions allergiques de type eczémateux.



La cardère est une véritable sculpture naturelle.
Le creux des feuilles retient l'eau de pluie.

La bourrache vous ravira par ses jolies fleurs bleues qui sont comestibles et les abeilles se régaleront de leur nectar. Les feuilles peuvent se préparer comme les épinards. La plante entière constitue un bon amendement pour le compost. Il est aussi reconnu que notre peau tire profit de ses bienfaits.

Peu sympathique et pourtant tellement utile, **l'ortie urticante** est l'abri privilégié des papillons "paon du jour", "Petite tortue"... qui y pondent des oeufs et les chenilles y trouvent leur nourriture. Rappelez-vous l'intérêt du purin d'orties : engrais et insecticide. Émietées au fond du trou de plantation des tomates, elles renforceront la production de celles-ci. Au printemps, régénérez votre corps en savourant une soupe aux jeunes pousses d'orties.

Dans les numéros précédents du journal, j'espère vous avoir convaincus de l'utilité des insectes (victimes et prédateurs) ; aussi, forcez-vous à laisser les plantes sauvages vivre jusqu'au bout fournissant semences à la terre et aux oiseaux, ainsi que refuge aux insectes, dont la coccinelle qui, après s'être repue du pollen et du

nectar des fleurs, trouvera refuge pour l'hiver dans les herbes fanées. Vous pouvez l'aider en plaçant un sac en plastique bourré de paille suspendu - ouverture vers le bas - dans un arbuste à feuillage persistant. Au printemps, vous serez heureux de voir les premiers pucerons : ils serviront de repas à la coccinelle pour leur permettre de se reproduire. Les colliers de glu antifourmis conseillés précédemment autour des troncs d'arbres intensifieront la présence des coccinelles.

D'autres plantes encore sont utiles autant que décoratives : la tanaisie, l'absinthe, le pissenlit, le bleuet, le coquelicot, le tussilage, la digitale... Suite au prochain numéro !

Histoires de limaces (suite)

Si vous voulez savoir pourquoi il y a tant de limaces dans les salades, le Spirou numéro 3303 vous apportera la réponse ! (publicité non payée). ■

Environnement général

Palme & Chardon

Comme vous le savez, le PPNa est membre de la fédération "Inter Environnement Wallonie" (IEW) qui regroupe une centaine d'associations environnementales. Celle-ci vient - comme chaque année - d'élire ses lauréats "Palme & Chardon". Il s'agit de l'élection symbolique de personnalités politiques ou issues de la société civile, qui ont le plus marqué - en bien comme en mal - l'année écoulée dans le domaine de la défense de l'environnement.

Nous reprenons ci-dessous quelques lignes parues dans le numéro 57 de la revue "Environnement", le bimestriel de IEW, sous la plume de sa présidente Thérèse Snoy. Le prix "chardon" nous est mieux connu vu sa proximité géographique et - on peut le dire - il n'est vraiment pas piqué des hannetons !

"La Palme 2001" à Marc Dufrêne

"À l'heure où l'on tente de *booster* l'Administration en plaçant des *winner*s et des *challenger*s du privé à sa tête, sans s'interroger sur les vraies causes de cet apparent et parfois réel immobilisme de l'Administration, IEW a souhaité honorer d'une Palme l'un de ses fonctionnaires compétents, dynamiques et empreints de la conviction que le secteur dont ils s'occupent demande une attention particulière au bénéfice de tous les citoyens. [...] Marc Dufrêne est l'une des chevilles ouvrières majeures de deux gros projets d'envergure européenne :

1. La constitution d'un serveur Internet sur la biodiversité. Il s'agit de créer un *monitoring* (NDLR : ceci sera le dernier terme de français de cet article, juré...) de la flore et de la faune wallonne. [...] L'ambition est d'arriver à rendre accessible aux gestionnaires un maximum de l'information récoltée par les naturalistes. Actuellement, l'évaluation de l'impact sur la nature ou la biodiversité se fait encore trop souvent à posteriori, lorsque le projet est déjà bien défini et que des budgets importants ont été investis pour sa préparation. Adresse du site : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/>

2. La constitution de la partie wallonne d'un vaste espace européen où la biodiversité sera protégée de manière maximale [...] (projet Natura 2000, rendez-vous dans le prochain bulletin PPNa)".

"Le chardon 2001" à Georges Pire

"[...] G. Pire s'est vu attribuer l'environnement au sein de la députation permanente liégeoise, et notamment l'important secteur des autorisations d'exploiter pour lequel il est généralement rapporteur. De ce fait, il se voit également investi du rôle de président des réunions de concertation dans le cadre des procédures d'étude d'incidences pour les projets qui ont un impact environnemental important (réunions rassemblant auteurs de projets, exploitants, riverains et représentants des autorités compétentes). [...] Il y pratique une politique délibérée de destruction des conditions du dialogue, volontiers insultant, usant ici de commentaires machistes et déplacés, tentant là de déstabiliser l'interlocuteur par intimidation, ironie ou attitude tatillonne et

procédurière. Il vide ainsi de leur sens ces réunions, ce qui est peut-être son objectif [...]. Étonnons-nous après cela que les citoyens deviennent anti-politiques ? [...] En lui lançant ce Chardon [...] IEW souhaite cibler un certain type de politicien qui ne devrait plus avoir de place au soleil d'une Wallonie renouvelée, telle que le gouvernement aime à nous le présenter".

■

Nous avons écrit

Au collègue des Bourgmestre et échevins de la commune de Nandrin

Concerne : candidatures à la nouvelle CCAT

Madame, Messieurs,

À l'heure où la commission est sur le point d'être renouvelée, nous souhaitons rappeler l'importance à accorder aux aspects patrimoniaux et environnementaux dans une problématique aussi vaste et complexe que celle de l'aménagement du territoire.

Parmi les candidatures que vous avez reçues, nous souhaitons soutenir celle de Monsieur André Matriche qui se présente à titre individuel.

Administrateur depuis plus de quinze ans de notre association, M. Matriche peut témoigner d'un engagement bénévole, actif et averti dans les matières environnementales.

Il aura à coeur de les promouvoir dans une perspective de développement global de notre commune.

En vous remerciant de la bonne suite que vous voudrez réserver à notre requête, nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

le Conseil d'administration du PPNa

■